



DELIBERATION

N° CP_2026_07_010

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 JUILLET 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

SERVICE : Pôle solidarités, enfance, insertion, emploi/Direction de l'insertion, de l'emploi et de l'action sociale/Service insertion socioprofessionnelle

OBJET : Partenariat avec la Boutique club emploi

Elu(s) présent(s) : M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BOST, M. BUSSIÈRE, M. ESCURE, Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme LALOGÉ, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, M. OSTROWSKI, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, Mme TLEMSANI, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme ACHARD, excusée, a donné délégation de vote à M. BARRY ; M. BEGOUT, excusé, a donné délégation de vote à Mme YILDIRIM ; M. DESTRUHAUT, excusé, a donné délégation de vote à M. LEBLOIS ; Mme MANUS, excusée, a donné délégation de vote à M. BUSSIÈRE ; Mme SELLÈS, excusée, a donné délégation de vote à Mme MORIZIO ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Depuis 1994, la Boutique club emploi (BCE), portée par l'Association pour la recherche d'emploi Noé entreprise (ARENE), s'inscrit dans une démarche continue d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Elle les aide à structurer et dynamiser leurs démarches, en leur apportant un soutien méthodologique ainsi qu'un accès à un réseau de partenaires.

La BCE s'adresse à un public varié, souvent confronté à des situations de fragilité ou à un manque d'autonomie, qu'il dispose ou non d'un projet professionnel défini. Parmi ces publics figurent notamment des Bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA).

Au regard des résultats positifs obtenus, il est proposé de renouveler le soutien financier du Département au titre de l'année 2026.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				11 600 €
Recettes				

RAPPORT

Intégrée à un réseau national, la BCE intervient selon des démarches pédagogiques spécifiques. Elle a pour mission de conseiller et d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi, en complémentarité avec les autres acteurs du territoire. Cet accompagnement s'appuie sur différents outils adaptés aux besoins d'un public varié tant en termes d'âge que de profil ou de projet professionnel : des Clubs alternance, un Club experts 45 pour les seniors, des Clubs emploi tout public, des actions pour les jeunes diplômés des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)...

Accueillie au sein de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Limoges, la BCE enregistre, selon les dispositifs, un taux moyen d'accès à l'emploi ou à la formation d'environ 70 % depuis plusieurs années.

La présente délibération vise à analyser les modalités selon lesquelles le Département pourrait renouveler, pour l'année 2026, son soutien à cette association.

I. Contenu de l'action et bilan 2025

La BCE accompagne les personnes engagées dans une démarche de recherche d'emploi en combinant des actions collectives et un suivi individualisé. En complément de ses dispositifs développés depuis plusieurs années, elle a renforcé sa participation à divers événements afin de faciliter la mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi.

Parmi ses actions emblématiques figurent notamment les Clubs alternance, les Clubs emploi, le programme « Génér'action » décliné en deux ateliers, « 45 ans et + » à destination des seniors et « Jeunes diplômés » pour les jeunes issus des QPV, les *jobs meeting* permettant la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi, ainsi que l'initiative « Potenti'elles », visant à élargir les perspectives professionnelles des habitantes des QPV.

Forte de sa connaissance du tissu économique local, la BCE joue un rôle d'interface entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. Pour favoriser la mobilisation des publics, elle organise chaque mois des réunions d'information collective. En 2025, 3 Clubs emploi délocalisés ont aussi été organisés sur les communes de Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Junien et Bellac.

S'agissant de l'accompagnement des BRSA, la BCE s'appuie principalement sur les Clubs emploi mais aussi sur le dispositif « Génér'action 45 ans et + », dont 25 % des participants sont BRSA. Ces actions collectives sont centrées sur la méthodologie de recherche d'emploi et visent à redynamiser les parcours professionnels.

Les conseillers de la BCE poursuivent par ailleurs leurs actions de formation et d'accompagnement individuel, afin de permettre aux participants d'acquérir une méthode efficace de recherche d'emploi tout en développant leur autonomie. L'approche du « marché caché » de l'emploi étudiée lors des Clubs, à travers des stratégies de prise de contact avec les employeurs et la mobilisation des réseaux, permettent aux participants de poursuivre leurs démarches à l'issue de l'accompagnement.

La Boutique est aussi un espace en accès libre, pouvant répondre à des besoins ponctuels. En 2025, les conseillers BCE ont réalisé, comme en 2024, 350 rendez-vous dans le cadre de leur activité d'accueil et de libre-service. Ces rendez-vous ont permis le repérage d'une partie des candidats des Clubs emploi dont les résultats sont les suivants :

- 13 clubs ont été organisés en 2025 : 10 à Limoges et 3 clubs délocalisés sur le territoire rural ;
- 95 personnes ont été accueillies (+ 55 % par rapport à 2024) dont 22 lors des clubs délocalisés ;
- 73 % des participants ont trouvé une solution positive dans les 3 mois après leur sortie dont 28 Contrats à durée indéterminée (CDI), 25 Contrats à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois, 4 CDD de moins de 6 mois, 5 contrats en alternance, 3 créations d'entreprises et 2 entrées en formation.

Pour les opérations « Génér'action », 123 participants (contre 131 en 2024) ont été accueillis. La moyenne d'âge des participants à l'atelier « 45 ans et + » est de 53 ans, la période de chômage moyenne est de 27 mois (17 mois en 2024) et 61 % des sorties sont positives pour ce public. Concernant l'atelier « Jeunes diplômés », sur les 29 participants sortis, 96 % ont une solution positive (86 % en 2024) et les autres participants sont toujours en cours d'accompagnement.

Concernant le public BRSA, 32 personnes ont été accompagnées en 2025 par la BCE dont 5 sont toujours en accompagnement sur le dispositif « Génér'action ». Sur les 27 sorties, 21 sont positives, soit un taux de sorties positives de 81 %.

II. Perspectives 2026

En 2026, la BCE prévoit 16 Clubs emploi répartis ainsi :

- 8 Clubs emplois dont 2 sessions à modalités mixtes (présentiel et distanciel) ;
- 3 Clubs délocalisés (Saint-Léonard-de-Noblat, Bellac et Saint-Junien) ;
- 5 Clubs axés sur l'alternance.

En parallèle, la BCE va continuer ses autres actions non seulement auprès des publics féminins des QPV avec deux sessions « Potenti'Elles » mais aussi auprès des publics jeunes. Pour se faire, elle a prévu une action d'aide à la recherche de stage à destination des élèves de 3^{ème} du quartier du Val-de-l'Aurence et une action de sensibilisation des futurs diplômés à leur insertion professionnelle auprès de l'école 3IL et de l'université pour la licence administration économique et sociale.

Le budget prévisionnel de la BCE s'établit à 427 837 € avec une diversité de financeurs (Fonds social européen +, Etat, Région, Limoges Métropole...). Ce budget est en hausse par rapport à 2025 (352 222 €) du fait de la pluralité de ces projets.

Dans la continuité de 2025, la participation financière du Département pourrait s'établir à 11 600 € pour l'année 2026 avec un objectif d'accueil de 30 BRSA et un taux de placement en emploi de 70 %. La subvention pourra être ajustée en fonction du niveau de réalisation des objectifs prévus en matière de placement en emploi.

DECISION

Vu la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion ;

Vu la décision de l'Assemblée départementale en date du 21 octobre 2021 adoptant le Programme départemental d'insertion de la Haute-Vienne pour la période 2021-2025 ;

Vu la décision de l'Assemblée départementale en date du 2 février 2023 relative au Pacte territorial d'insertion 2022-2025 ;

Vu la décision de l'Assemblée départementale en date du 2 avril 2026 relative aux interventions en faveur de l'insertion professionnelle ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie dans au collège Maryse Bastié de Nantiat 10, rue du collège - 87140 NANTIAI, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'accorder, au titre de l'exercice 2026, une participation financière plafonnée à 11 600 € à l'association ARENE, structure support de la BCE, pour l'accompagnement vers l'emploi des BRSA ;

d'autoriser le Président du Département à signer la convention se rapportant à cette action selon le projet ci-joint.

25 Pour : Mme ACHARD (délégation de vote à M. BARRY), M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT (délégation de vote à Mme YILDIRIM), M. BOST, M. BUSSIÈRE, M. DESTRUHAUT (délégation de vote à M. LEBLOIS), M. ESCURE, Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme LALOGUE, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, Mme MANUS (délégation de vote à M. BUSSIÈRE), M. MIGUEL, Mme MORIZIO, M. OSTROWSKI, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, Mme SELLÈS (délégation de vote à Mme MORIZIO), Mme TLEMSANI, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Le Directeur général des services

Franck PERRACHON